

## Erreur materielle concernant un jugement de divorce

## Par COWI, le 29/01/2019 à 02:37

Bonjour le Site Legavox

Est ce que le Juge peut rejeter une requete en Rectification. d'erreur materielle d un jugement de divorce au motif qu elle n a pas ete effectuée par un Avocat ?

Alors qu'elle a ete formulé par le Demandeur qui a subi un jugement erroné par rapport aux conclusions de son Avocat .et concernant l'adresse du Demandeur .

## Pieces fournies

- Jugement de divorce erroné
- Conclusion de l'Avocat remise a la procedure avec l'adresse du demandeur précisée.
- Ecrit de l'Avocat qui me signale l'erreur du juge (en ajoutant que le juge ne lit pas les dossiers d'Avocat) pour l'adresse fournie du client par les conclusions et qu'il s'inquiete que la signification officielle du jugement par huissier ne sera pas remise a la bonne adresse alors que l'adresse du demandeur est fausse ...

(Mon avocat avait dû signaler l'erreur au greffe alors que la signification officielle par huissier etait bien remise à la bonne adresse., mais l'erreur concernant mon adresse n avait pas ete rectifiée sur le jugement)

- et j ai fourni au Juge la signification officielle de remise par l huissier a la bonne adresse..

Est ce qu'un texte du cpc peut obliger un Demandeur a deposer une Requete en rectification d'erreur materielle par un Avocat .? C'est un jugement de divorce .?

Quel recours effectuer ? pour faire juger de l'erreur materielle du jugement de divorce .en la juridictio..qui.a commis l' erreur .

Puis je faire une requête de contestation. de ce jugement recu en seul motif de ne pas etre

déposé par un avocat.

Merci de votre reponse alors que j' ai bientot 75 ans, et je ne reside plus en Ardeche (adresse erronée) ou se situe la juridiction qui a commis l'.erreur, mais au Nord .à l adresse notée par les conclusions .et celle bonne de la signification d'huissier..le 27 juin 2014

A Noter que I Avocat du divorce n'a pas repondu à ma demande d etablir la Requête en rectification de I erreur materielle .(qui etait en sa connaissance à la reception de la grosse du jugement .le 21 mai 2014)

Et j'ai pris l'initiative alors de transmettre seul la Requête au President du Tribunal. qui a commis I erreur

Merci ,je ne sais plus que faire alors que l'Avocat qui n a pas déposé la requête à la connaissance de l'erreur ne repond pas à ma demande. de reparer .

Qui sommes toute est fautif que cet erreur ne soit pas rectifier de suite en sa representation. a la procédure de divorce..